

02 octobre 2009.

# Communiqué de presse

## JUSTICE

### NON À LA PRIVATISATION

- Le Ministre de la Justice, Stefaan De Clerck, pose de nouveaux jalons menant à la **PRIVATISATION DE LA JUSTICE**.
- Après la sous-traitance de l'hébergement de détenus aux Pays-Bas, son souhait actuel est la privatisation de la surveillance électronique des personnes condamnées.
- Le motif invoqué de cette décision stratégique « bien méditée » est que le contrôle effectué par le personnel de l'État ne serait pas efficient.
- **AVIS DE LA CGSP :**  
**DONNONS AUX POUVOIRS PUBLICS LES MOYENS SUFFISANTS POUR EXÉCUTER CES TÂCHES IMPOSÉES.**

**Michel JACOBS,**  
Secrétaire fédéral CGSP-AMiO.